

# UNITED NATIONS



GENERAL  
ASSEMBLY



SECURITY  
COUNCIL

UN LIBRARY

MAR 25 1983

Distr.  
GENERALE

A/38/121  
S/15650  
22 mars 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/  
FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-huitième session  
Points 23 et 61 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA  
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

UN/SA COLLECTION

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-huitième année

Lettre datée du 21 mars 1983, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

Me référant à la résolution 37/98 D de l'Assemblée générale en date du 13 décembre 1982, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, pour information, la Déclaration en date du 16 mars 1983 du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique dénonçant et condamnant l'intensification de l'emploi de l'arme chimique par les agresseurs vietnamiens contre la population civile kampuchéenne, ainsi que les photos ci-annexées.

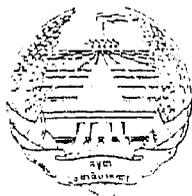
Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir porter cette déclaration ainsi que les photographies jointes à la connaissance du Groupe d'experts sur l'application du Protocole de Genève de 1925 et les faire circuler comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 23 et 61 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du  
Kampuchea démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

\* A/38/50.



DECLARATION  
DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DU GOUVERNEMENT DE COALITION DU  
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

DENONCANT ET CONDAMNANT L'INTENSIFICATION  
DE L'EMPLOI DE L'ARME CHIMIQUE PAR LES  
AGRESSEURS VIETNAMIENS CONTRE LA POPULATION  
CIVILE KAMPUCHEENNE

-----

Pour se dégager de l'enlèvement auquel les a acculés chaque jour plus profondément la lutte de l'Armée Nationale et des guérilleros du Kampuchea Démocratique et du peuple du Kampuchea et afin de compenser les pertes de leurs effectifs sur les champs de bataille, les agresseurs vietnamiens ont intensifié, au cours de la présente saison sèche 1982-1983, l'emploi de l'arme chimique. Ils ont mis à profit la saison sèche où l'eau se tarit pour épandre des produits chimiques toxiques sur les rares points d'eau qui existent: mares, étangs, ruisseaux et rivières dont dépend la survie de la population.

Les agresseurs vietnamiens se sont en outre servi de l'artillerie pour tirer des obus à gaz toxiques et vont même jusqu'à épandre des produits chimiques toxiques à partir des avions sur les régions à forte densité de population. Ils n'ont même pas hésité à le faire sur les régions frontalières avec la Thaïlande dont certains villages se trouvent ainsi souvent affectés par les retombées des produits chimiques toxiques. Au Kampuchea, ces produits se répandent sur les toits des maisons, les fruits et légumes ainsi que sur les feuilles des arbres. En sont morts ceux qui consomment ces fruits et légumes ainsi que les enfants qui, par inadvertance, s'amuse à mettre ces feuilles contaminées dans la bouche.

D'autre part, ces produits toxiques une fois desséchés, s'envolent des toits ou des feuilles des arbres. Ils provoquent chez les personnes qui en sont atteintes, des brûlures de la peau. Ils entraînent par ailleurs une mort irrémédiable quand ils s'insinuent dans les narines ou la bouche.

Pour ne citer que les cas les plus récents, le 6 mars 1983, vers 19 heures 30, un avion vietnamien a survolé à plusieurs reprises la région Sud de Sisophon, dans la province de Battambang.

Le lendemain, des produits chimiques toxiques de couleur jaune et blanche ont été trouvés sur les toits des maisons, les toiles en plastiques, les fruits et légumes et les feuilles des arbres. Depuis lors, des centaines de personnes se trouvent intoxiquées, y compris des femmes et des enfants. D'après les premières estimations, l'on compte 46 cas d'intoxication grave et 5 cas où la mort se produit si rapidement qu'aucun traitement médical n'est possible. Actuellement encore d'autres personnes continuent à être contaminées par ces produits chimiques toxiques.

Le 9 mars 1983, dans la région de Pailin, toujours dans la province de Battambang, plusieurs centaines de personnes ont été intoxiquées, y compris des femmes et des enfants. D'après les premières estimations, l'on compte 36 cas d'intoxication grave et 2 cas mortels.

Les agresseurs vietnamiens ont également utilisé les produits chimiques toxiques dans d'autres régions du Kampuchea, telles les régions de Samlaut, Leach Ouest, Koh Kong, contre la population civile kampuchéenne.

Les victimes présentent le syndrome suivant: apparition dans la cavité buccale et sur tout le corps, d'éruptions bulleuses qui éclatent; vomissements hémorragiques et anurie.

Il convient par ailleurs de souligner de nombreux cas d'intoxication indirecte par contagion chez les personnes qui aident à transporter les victimes ou qui leur dispensent des soins. Des cas mortels ont même été constatés chez les intoxiqués par contagion, aucun traitement médical n'ayant pu leur être apporté à temps.

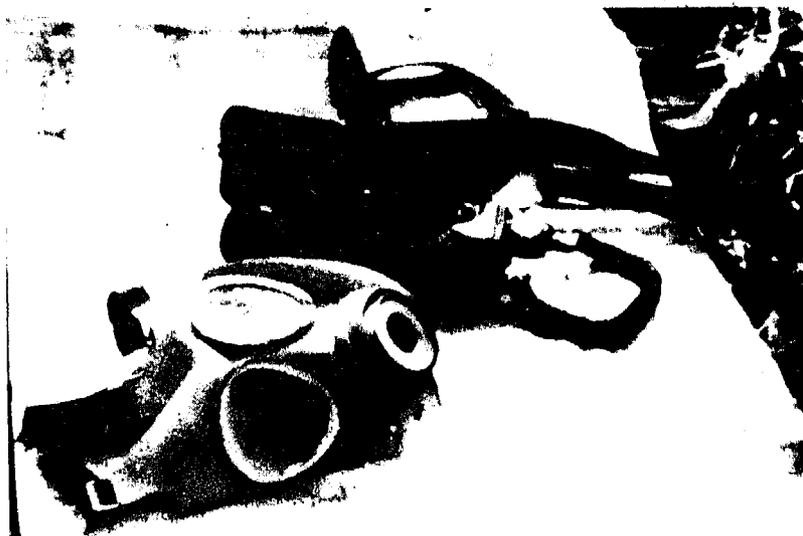
Le Gouvernement du Kampuchea Démocratique a déjà eu l'occasion de dénoncer et de condamner à plusieurs reprises devant l'opinion mondiale, les agresseurs vietnamiens pour avoir utilisé l'arme chimique dans la guerre de génocide extrêmement barbare qu'ils mènent cyniquement contre le peuple du Kampuchea. Le Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique, quant à lui, dénonce et condamne avec la dernière vigueur ces crimes monstrueux perpétrés par les agresseurs vietnamiens. Il appelle tous les pays épris de paix et de justice dans le monde, et plus particulièrement l'Organisation des Nations Unies à réitérer encore plus énergiquement leur dénonciation et leur condamnation de ces crimes de génocide commis par les agresseurs vietnamiens et à prendre des mesures efficaces pour que ces crimes ne se renouvellent jamais plus.

Kampuchea Démocratique, le 16 mars 1983  
Le Ministère des Affaires Etrangères  
du Gouvernement de Coalition du  
Kampuchea Démocratique

APPENDICE



Un soldat vietnamien portant un masque à gaz capturé par l'Armée Nationale du Kampuchea Démocratique sur le front de Pailin dans la province de Battambang (12-13 janvier 1983).



Masque à gaz, poste émetteur-récepteur et carte militaire des agresseurs vietnamiens saisis par l'Armée Nationale du Kampuchea Démocratique sur le front de Pailin (12-13 janvier 1983).